

De la compagnie manufacturière *C. W. Williams*, corporation créée par lettres patentes accordées par le lieutenant-gouverneur de la province de *Québec* en conseil ; demandant à être incorporée par le parlement du *Canada* sous le nom de "*William's Manufacturing Company*."

D'*Odilon Rivard*, maire, et autres,—Du rév. *O. Pelletier* et autres, et de *H. Gosselin* et autres, du comté de *Richelieu*,—Du rév. *A. J. J. Legru* et autres,—Du rév. *P. P. O. Lauriault* et autres,—Du rév. *C. W. Pâquet* et autres,—Du rév. *J. Casgrain* et autres,—De *Joseph Dumas* et autres,—De *Joseph LeMay* et autres, du comté de *Lotbinière*,—De *Jules Dutie* et autres,—De *Louis Beauchesne* et autres, du comté de *Nicolet*,—D'*Elie Maillé* et autres,—De *F. Busseau* et autres,—De *Joseph Leblanc* et autres,—De *J. E. Langlois* et autres,—et de *Edouard P. Couture* et autres, de la cité de *Montréal*, dans la province de *Québec* ; demandant séparément la passation du bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer Grand Oriental.

Du rév. *C. N. Moreau* et autres, de cap *Chatte*, province de *Québec* ; demandant la construction d'une jetée à l'entrée de la rivière de cap *Chatte*.

De *Donald Cameron* et autres, de *Bayfield*,—De *James McMurchy* et autres, de *Hillsburg*,—De *Malcolm Smith* et autres, de *Varna*,—De *Richard Witson* et autres, de *Beachridge* ; demandant que la législation demandée par l'église presbytérienne du *Canada* ne soit pas accordée, mais que l'acte d'incorporation demandé par l'église presbytérienne du *Canada* en union avec l'église d'*Ecosse*, soit accordé.

Du révérend *Geo. Schofield*, et de *James N. D. Weber* et autres, du diocèse de *Frédéricton* ; demandant que le bill pour permettre le mariage avec la sœur de la femme défunte ne devienne pas loi.

L'honorable *M. Bellerose*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ,
Mercredi, 8 mars, 1882.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De *M. O'Gara* et autres, demandant à être incorporés sous le nom de "*Compagnie du chemin de fer Ontario du Pacifique*" ;

De la compagnie du chemin de fer méridional du *Canada* et des directeurs provisoires de la compagnie du tunnel et du pont de chemin de fer de la rivière *Ste-Clair*, demandant que l'acte d'incorporation de la dite compagnie du tunnel et du pont de la rivière *Ste-Clair* soit remis en vigueur et que le délai dans lequel doivent être commencés et terminés ses travaux soit prolongé ;

De la compagnie de prêt et d'épargne de *Brant*, demandant à être constituée en corporation ;

De la compagnie du chemin de fer *Ontario* et *Québec*, demandant un acte qui amende la dix-neuvième section de son acte d'incorporation ;

De l'association de placement d'*Ontario*, demandant à être constituée en corporation par acte du parlement du *Canada* ;

De la compagnie canadienne d'éclairage électrique incorporée par la législature de la province de *Québec*, demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de confirmer son acte d'incorporation et à certains autres effets ;